

Les commerces au Pré, et leur avenir

Prévoir a consacré, en novembre, un dossier au commerce en centre-ville expliquant comment la ville entend favoriser son attractivité. Bonne idée, et c'était déjà l'objet de nombre de nos interventions auprès de la majorité depuis plus de dix ans. Le dossier contient des informations intéressantes ; mais il a un côté « tout va mieux », or ce n'est pas si sûr.

L'arrivée (pas si ancienne !) de grandes enseignes au Pré a permis de répondre à des besoins des Gervaisiens, mais en même temps de nombreux petits commerces ont périclité. Des boulangeries, des papeteries, des boucheries, ont fermé une à une. Certaines ont été remplacées, d'autres non, laissant ainsi place à des rues plus ou moins fantômes. Dans la rue de Stalingrad, par exemple, la majeure partie des commerces ont fermé et la relance d'un lieu d'accueil par la municipalité en lieu et place d'un ancien café ne suffira pas à effacer ce sentiment. La place du centre-ville végète depuis le départ de la boulangerie ; même si l'on peut se féliciter de l'arrivée récente de quelques commerces de bouche ou d'un café à quelques rues de là, il y manque un café-restaurant avec terrasse. Tout comme il manque un supermarché à prix modiques, pour répondre aux besoins des Gervaisiens.

Et surtout, pour renverser la vapeur, il faudrait favoriser les aménagements nécessaires à la fréquentation de ces commerces. Les trottoirs étroits de la rue Joineau n'y contribuent pas. L'absence de véritable valorisation du marché de centre-ville non plus. Ce n'est pas la faible concertation avec les commerçants du marché qui contribuera à l'améliorer, non plus que l'absence notable d'agents chargés de réguler le stationnement et la circulation les jours de marché.

En outre, pour redonner vie au commerce, il ne faudrait pas renouveler les erreurs d'hier dans les nouveaux projets, rue Danton notamment. Prévoir des trottoirs suffisamment larges, ne pas envahir les rues en question de voitures en stationnement, redonner la place qui lui convient à la circulation des piétons, et concevoir des zones de stationnement appropriées. Le dossier de *Prévoir* se réjouissait du fait que « les opérations immobilières en cours et à venir comprennent irrémédiablement des boutiques en rez-de-chaussée ». Encore faut-il que ces boutiques se créent, et vivent.